

Conseil de la Faculté de droit et science politique – Conseil plénier

Date : Lundi 14 octobre 2024 « Conseil hybride »

Rédactrice : Luz Stella Gonzalez

40 membres en exercice : 22 présents, 12 représentés

20 membres de droit et invités : 4 présents

Présents : Mme Elisa Baron, M. Louis Beury, Mme Mathilde Briard, Mme Camille Chasle, Mme Charlotte Claverie-Rousset, M. Pascal Combeau, M. Anthony Duplan, Mme Barbara Freleteau, M. Régis Frenzel, M. Maxime Ghesquiere, Mme Adeline Gouttenoire, Mme Laetitia Guerlain, Mme Lucie Housseau, M. Hugo Lopes, Mme Léa Morisseau, Mme Isabelle Planquart, M. Jérôme Porta, Mme Kinsy Rapinier, M. Adrien Schu, Mme Anne-Marie Tournepiche, Mme Bérengère Vallée, Mme Fathia Zeghoudi.

Etaient représentés : M. Matteo Bartolucci, Mme Carolina Cerda-Guzman, M. Luc Derepas, Mme Delphine Detrieux, Mme Isabelle Gorce, M. Théo Lamarque, M. Kevin Laurent, Mme Souad Loulidi, M. Jérémy Neveu, Mme Nathalie Roret, Mme Stéphanie Roussel, M. Sébastien Tournaux.

Membres de droit et invités présents : Mme Priscilla Arquey, Mme Nathalie Coulombel, Mme Marie-Christine Guillemet, Mme Béatrice Polder.

Etaient excusés : Mme Gillier-Sainrat Louise, Mme Marie Lamarche, Mme Valérie Pottier, M. Jean-Christophe Saint-Pau, M. Julien Tauzin.

L'ordre du jour :

M. Combeau, Doyen de la Faculté de droit et science politique, ouvre la séance à 14h08.

Il demande l'accord du Conseil pour traiter un point ajouté à l'ordre du jour relatif à l'ajustement des parcours et l'organisation des opérations de recrutement en 1^{ère} année des cycles Licence et Master pour la rentrée 2025-2026.

1. Approbation du procès-verbal

M. Combeau met au vote le procès-verbal du 16 septembre 2024.

- Le procès-verbal du Conseil du 16 septembre 2024 est approuvé avec une abstention.

2. Information sur la rentrée 2024

M. Combeau souligne l'ajustement du nombre de groupes de TD en fonction de la répartition des effectifs entre les années à la rentrée de septembre 2024 :

- Une légère augmentation des effectifs dans tous les parcours de L1, y compris les antennes d'Agen et Périgueux
- Une baisse d'une centaine d'étudiants en L2
- Une augmentation d'une centaine d'étudiants en L3
- Une augmentation du nombre d'étudiants dans tous les parcours de M1
- Une stabilité des effectifs en M2

Il précise que la filière générale L1 de droit et science politique à Pessac accueille 2019 étudiants dont 1216 étudiants primo entrants issus de Parcoursup (5321 dossiers classés cette année sur 10000 candidatures), 575 redoublants, le reste étant constitué des étudiants hors Parcoursup. Mme Baron ajoute que la grande majorité des étudiants dont les vœux n'ont pas été classés ont été acceptés dans d'autres établissements.

M. Combeau signale qu'il y a eu 53 recours administratifs « Parcoursup » cette année dont 20 ont reçu une réponse favorable. Mme Chesneau s'occupe de traiter ces recours, ainsi que les recours « Mon Master » et les contestations sur les résultats d'examens ; il profite de l'occasion pour la remercier, d'autant que l'université est confrontée à une augmentation générale des recours (recours administratifs et recours contentieux).

M. Combeau revient sur les problèmes rencontrés cette année lors des inscriptions des L1, M1 et de l'IEJ qui se sont résolus progressivement. Mme Polder explique qu'il y a eu une succession de dysfonctionnements auxquels il faut ajouter la migration du site de la Faculté qui a eu lieu fin juillet 2024. M. Combeau invite les enseignants à vérifier les informations relatives à leurs formations et à s'adresser au service communication de la Faculté pour toute demande de rectification.

Mme Rapinier et M. Lopes insistent sur les difficultés rencontrées cette année par les étudiants à faire leur inscription pédagogique. Mme Baron précise que toutes ces difficultés ont été identifiées par le Collège (dont dépend le service des inscriptions) dans le souci partagé de répondre aux inquiétudes des étudiants. Répondant à une question de M. Frenzel portant sur le nombre d'étudiants par groupes de TD en Licence, Mme Baron précise que ce nombre est de 35 étudiants mais qu'il peut aller parfois un peu au-delà, notamment en L3, lorsqu'il s'avère impossible de trouver des chargés de TD en urgence en raison des contraintes de calendrier.

M. Combeau présente les nouvelles formations ouvertes à la rentrée ainsi que le nombre d'inscrits en formation continue et en apprentissage. Concernant l'apprentissage, il insiste sur l'augmentation du nombre d'apprentis (147 contre 127 l'année dernière). Il détaille également les DU qui, faute d'inscrits en nombre suffisant, n'ouvrent pas cette année.

Mme Freleteau précise que le nouveau master 1 « *Law for Innovation* » a pâti d'une communication tardive et de difficultés rencontrées par les étudiants étrangers, auxquels s'adresse ce diplôme, pour obtenir leur visa dans les temps. En concertation avec l'ED, des ajustements sont prévus pour la rentrée 2025.

Sur la procédure de sélection Mon Master, M. Beury fait remarquer que les listes complémentaires ont donné de faux espoirs aux étudiants cette année dès lors que les COL ont été très vite atteintes, sans forcément avoir besoin de piocher dans ces listes complémentaires. Il souligne aussi la nécessité d'accompagner les étudiants dans la construction de leur dossier, notamment dans la rédaction de la lettre de motivation et du CV.

Mme Baron répond que le groupe de travail sur les compétences transverses souhaite répondre à cette dernière demande. Dans l'immédiat, l'espace orientation carrière met en place au premier semestre, à destination des étudiants de L3, des webinaires interactifs et facultatifs. Les contraintes liées à l'emploi du temps des étudiants des trois sites empêchent souvent les étudiants d'y accéder, sauf à prévoir des créneaux pendant la période de révision. Des propositions seront faites pour la prochaine campagne.

3. Ajustement des parcours et organisation des opérations de recrutement en 1^{ère} année des cycles Licence et Master – rentrée 2025-2026

Le Conseil doit donner un avis général sur les attendus. Un vote définitif portant sur le caractère opérationnel des attendus et les capacités d'accueil L1 et M1, pour la rentrée 2025-2026, est prévu lors de la prochaine séance du Conseil.

- Recrutement Parcoursup : 1^{ère} année de la Licence

Mme Baron précise qu'il s'agit aujourd'hui de se prononcer sur les caractéristiques générales des formations visibles sur Parcoursup : les études de droit et de science politique, la poursuite d'études ou les débouchés pour la filière générale et pour les filières spécifiques.

- L'avis sur les attendus Parcoursup est favorable à l'unanimité.

- Recrutement Mon Master : 1^{ère} année de Master

Ce travail a été effectué par les responsables des parcours de master qui ont globalement gardé les mêmes attendus votés l'année dernière.

- L'avis sur les attendus Mon Master est favorable à l'unanimité.

4. Modification de maquettes

a) Maquette Parcours M1 Droit européen des droits Humains

Mme Baron explique qu'afin de rendre attractif le parcours, l'intitulé de la maquette de Master d'études juridiques européennes (EJE) devient Master droit européen des droits humains. Le contenu de la maquette de M1 reste inchangé.

- La modification est adoptée à l'unanimité.

5. Validation de la liste des responsables de mention et de parcours

M. Combeau informe les membres du Conseil du départ du professeur Sébastien-Yves Laurent, co-responsable du Parcours SGAP (Mention science politique) au 1^{er} novembre. La responsabilité de ce parcours sera assumée à partir de cette date par M. Nicolas Monceau.

Mme Rousset rappelle le nom des responsables des formations délivrées par l'IEJ notamment pour :

- La préparation avocat : Mme Hélène SKRZYPNIAK,
 - La préparation au premier concours de l'ENM : M. Thomas ACAR,
 - La préparation e-Learning : Mme Camille de JACOBET de NOMBEL,
 - La préparation Métiers de l'administration pénitentiaire et de la police (MAPP) : Mme Virginie PELTIER et M. Thomas HERRAN.
- La modification de la liste des responsables de mention et parcours est approuvée à l'unanimité.

6. Validation de conventions

a) Convention UE Pro avec le département de la Gironde.

Mme Tournepiche rappelle la réactivation de l'UE Pro spécifique au droit public « Métier de l'action publique » avec plusieurs conventions déjà validées par le Conseil, notamment avec la Région Nouvelle Aquitaine et deux cabinets d'avocats. La présente convention avec le Département de la Gironde, s'ajoute aux structures qui vont accueillir une quinzaine de stagiaires. Elle précise que l'UE est sélective et est proposée au second semestre à la place d'une UE complémentaire.

- La convention est approuvée à l'unanimité.

b) Avenant n°1 collaboration IDE Périgueux-DDFIP DORDOGNE 24-27

M. Combeau soumet à l'avis du Conseil l'avenant à la convention de collaboration, sans dimension financière, entre l'UB et le Département de la Dordogne concernant l'engagement de la DDFIP au bénéfice des étudiants de la Licence à l'IDE de Périgueux.

- L'avenant reçoit un avis favorable à l'unanimité.

7. Demandes de subvention

Sur le budget de la Faculté

a) Festival Justice et Droits humains

M. Combeau présente la demande de subvention de 2500 €, destinée à la 4^{ème} édition du Festival Justice et Droits humains qui a eu lieu du 23 au 28 septembre 2024, sur le thème « Les libertés ». Ce Festival dont la Faculté est partenaire depuis quelques années a connu deux changements cette année : le lieu d'accueil (Cinéma Utopia au lieu de l'UGC) et surtout la date de l'évènement (septembre au lieu de novembre). Cet avancement de date est préjudiciable à la participation des étudiants, notamment ceux qui suivent l'UE Culture générale et qui ne sont pas encore inscrits. Ce point doit être discuté avec les organisateurs à l'occasion de la mise en place du prochain Festival en 2025.

- La demande de subvention reçoit un avis favorable à l'unanimité.

- Sur le budget de l'apprentissage –Master
 - a) Master Droit des Affaires et Fiscalité (DJCE)

M. Combeau informe que la demande de subvention de 3000 € sur le budget de fonctionnement du Master, destinée à financer une cérémonie de remise des diplômes (13 décembre 2024) a obtenu l'accord du directeur du CFA.

- La demande de subvention reçoit un avis favorable à l'unanimité.

8. Questions diverses

Mme Rapinier propose que la plateforme MOODLE soit utilisée pour mettre en avant le Festival et plus largement les conférences organisées avec les partenaires.

Mme Baron confirme la nécessité de développer la communication auprès des étudiants qui sont toutefois systématiquement informés de ce type de conférences. Concernant le Festival, l'avancement de la date n'a pas permis une telle diffusion, sauf sur le site de la Faculté.

M. Combeau informe les membres du Conseil que l'élection du nouveau Vice-doyen chargé des masters aura lieu lors de la séance du 9 décembre 2024. Il proposera le nom de M. Guillaume Drouot, professeur de droit privé et sciences criminelles, qui a bien voulu accepter de prendre en charge cette mission. La prise de fonction est prévue pour le mois de janvier 2025.

Mme Freleteau rappelle que l'UB mettra à disposition de chaque composante, dès le mois de novembre, son nouvel outil de communication, la plateforme Alumni, à destination des anciens étudiants de l'UB.

M. Combeau remercie Mme Freleteau ainsi que Mme Arquey de leur investissement dans ce projet Alumni qui est maintenant bien lancé et dans lequel la Faculté est bien visible. Il profite aussi de l'occasion pour les remercier pour l'organisation du programme de pré-rentrée Start'U qui a été, cette année encore, un vrai succès auprès des étudiants.

Mme Freleteau insiste sur les bons retours de la pré-rentrée Start'U, proposée à près de 400 étudiants. Elle ajoute que cette année, l'équipe organisatrice a répondu à un appel à projet qui permet de bénéficier d'un financement avec l'objectif d'exporter le modèle « Start'U » aux Facultés qui seraient intéressées par ce programme novateur. Mme Arquey ajoute que cette année il y avait 390 inscrits à Start'U et que 333 étudiants ont participé aux visites organisées. M. Combeau salue l'investissement des collègues et des professionnels.

M. Combeau informe que le 21 novembre 2024 aura lieu la rentrée solennelle de la Faculté et de l'Ecole doctorale de droit.

M. Combeau clôt la séance à 15h55.